

	TravelCover Schengen	TravelCover Worldwide
GARANTIES ET LIMITES	CHF	CHF
Plafond de la couverture	50'000.- par assuré et durant toute la durée du contrat	150'000.- par assuré et durant toute la durée du contrat
Prestations consécutives à une maladie et/ou à un accident nécessitant ou pas une hospitalisation	Jusqu'à 80 ans	Jusqu'à 80 ans
Zone de couverture, à l'exclusion de votre pays de résidence habituelle et/ ou du pays de départ.	Tous les pays membres de l'Espace Schengen	Monde entier (deux zones de couverture au choix)
Période de couverture	3, 8, 10, 15, 22, 31, 45, 62, 92 jours	8, 10, 15, 22, 31, 45, 62, 92, 122, 152, 180, 213, 244, 274 jours
Franchise	Franchise de 100.- par pathologie et par assuré (aucune franchise en cas d'accident)	Franchise de 100.- par pathologie et par assuré (aucune franchise en cas d'accident)
Prime	Tarifs calculés en fonction de la durée du séjour	Tarifs calculés en fonction de la durée du séjour
PRESTATIONS DE SOINS HOSPITALIERS		
 Soins et traitements en salle d'urgence	✓ Couvert	✓ Couvert
 Soins et traitements hospitaliers	✓ Couvert	✓ Couvert
 Transplantation d'organes en cas d'accident	✓ Couvert pour les reins, le foie, les poumons, le cœur et/ou les greffes de peau	✓ Couvert pour les reins, le cœur et/ou le foie
 Soins dentaires consécutifs à un accident	Prestations limitées à 500.-	✓ Couvert
 Chambre et repas	Chambre standard (commune) et repas	Chambre individuelle et repas
 Chambre et repas pour une personne accompagnant un enfant hospitalisé âgé de moins de 10 ans	Prestations limitées à 100.- par jour	Prestations limitées à 100.- par jour
PRESTATIONS DE SOINS AMBULATOIRES		
 Consultation de médecins généralistes et spécialistes	✓ Couvert	✓ Couvert
 Services de laboratoire et de radiologie	✓ Couvert	✓ Couvert
 Médicaments sur ordonnance	✓ Couvert	✓ Couvert
 Séances de physiothérapie	Non couvert	✓ Couvert Sous réserve d'accord préalable

PRESTATIONS ET SERVICES D'ASSISTANCE	TravelCover Schengen	TravelCover Worldwide
	CHF	CHF
 Services d'assistance en cas d'urgence médicale	✓ Couvert	✓ Couvert
 Transport médical local, évacuation, rapatriement depuis le lieu de l'urgence médicale	✓ Couvert	✓ Couvert
 Accompagnement médical	Lorsque requis médicalement	Lorsque requis médicalement
 Transport en ambulance (organisé par les services d'assistance)	✓ Couvert	✓ Couvert
 Accompagnement pour le retour des enfants âgés de moins de 15 ans	Non couvert	✓ Couvert
 Livraison de médicaments indispensables et non disponibles sur le lieu de l'urgence médicale	Non couvert	✓ Couvert
 Rapatriement funéraire de l'assuré décédé	✓ Couvert	✓ Couvert

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Les traitements médicaux entrepris dans le pays de résidence habituelle et/ou le pays de départ

Les voyages dans le but intentionnel de se faire soigner

Check-ups et traitements préventifs

Le présent document est édité à titre d'information et destiné à fournir un aperçu des prestations et des services d'assistance fournis par les plans **TravelCover Schengen** et **TravelCover Worldwide** en fonction des options choisies. Il n'est pas destiné à remplacer les conditions générales de Golden Care et /ou le certificat d'assurance.